

Les documents indispensables
à apporter lors d'un premier rendez-vous

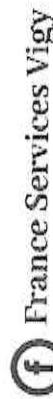
Lors de votre rendez-vous merci d'apporter:

- Votre carte vitale,
 - Votre pièce d'identité,
 - votre dernier avis d'imposition,
 - votre téléphone portable (même étranger)
- Pour faciliter les démarches en ligne,
n'oubliez pas vos identifiants et vos mots de passe
Améli (CPAM) et / ou Impôts en ligne.

Ou votre Identité Numérique La Poste.

Votre adresse mail et mot de passe de connexion.

Si vous n'avez pas de compte en ligne,
nous pourrions l'établir ensemble.



France
services

FRANCE Services Vigy

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS



France Services
Proche de vous au quotidien



France Services
Proche de vous au quotidien

4 place de l'église
57640 VIGY



VIGY-HESSANGE
vivre ensemble

PERMANENCES



Avocat

1er mardi du mois de 9 h à 12 h sur rendez-vous



Notaire

1er mercredi du mois de 9 h à 12 h sur rendez-vous



CRI-BIJ

(ressources sur la vie associative)

3ème mercredi du mois de 9 h à 12 h sur rendez-vous



Mission Locale

(portail d'insertion professionnelle des jeunes)

1er jeudi du mois de 9 h à 11 h 30 sur rendez-vous



UDAF

(Union départementale des associations familiales)

1er et 3ème jeudi du mois de 15 h à 17 h sur rendez-vous



ATM

(Association Travailler en Moselle)

Tous les vendredis de 15 h à 17 h sur rendez-vous



Conciliateur de justice

1er mercredi du mois de 9 h à 12 h sur rendez-vous



Finances Publiques

Tous les lundis de 13 h 30 à 16 h 30 sur rendez-vous

Prise de rendez-vous au 03.87.31.16.35

PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS

Les services du quotidien à côté de chez vous

- Demandez conseil à votre chargé(e) France Services pour effectuer vos démarches administratives en ligne.
- Bénéficiez gratuitement et en libre-service d'un accès à internet et à nos équipements numériques :
 - o ordinateur
 - o imprimante
 - o scanner

4 place de l'église
57640 VIGY

03.87.31.16.35
mfs@mairie-vigy.fr



Permanences tenues par des services locaux sur RDV :

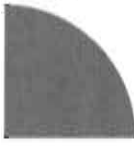
- Conciliateur de justice
- Avocat
- Notaire
- Finances Publiques
- ATM - Association Travailler en Moselle
- CRI-BIJ - Ressources sur la vie associative
- MISSION LOCALE - Portail d'insertion professionnelle des jeunes
- UDAF - Union départementale des associations familiales

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Mercredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30

Jeudi
Permanence à la Mairie de Courcelles-Chaussy
de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30



A la mairie de Vigy,
un guichet unique pour vous accompagner
à effectuer toutes vos démarches
administratives du service public en ligne



Je déclare ma retraite

Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits.



Je déclare mes impôts

Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source ...



Je prends soin de ma santé

Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation ...



Ma situation de vie change

Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, AFL ...)



J'établis mes documents officiels

Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation ...



Je suis affilié(e) à la MSA

Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite ...



Ma situation de vie change

Je m'inscris/réinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements ...



Je fais valoir mes droits

Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire ...



France Services
Proche de vous au quotidien



VIGY-HESSANGE
VILLE HISTORIQUE

Demande de Carte d'identité et / ou passeport en Mairie de Vigy



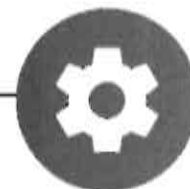
ANTS

Pré-demande
CNI / Passeport
à effectuer sur le site
www.ants.gouv.fr



FRANCE SERVICES

Guichet unique pour un
accompagnement à la
pré-demande de
CNI / Passeport



MAIRIE DE VIGY

Recueil de votre demande
de CNI / Passeport
avec France Services

Mairie de Vigy et France Services

Vous souhaitez un rendez-vous pour faire vos démarches de demandes de carte d'identité et / ou passeport, prenez rendez-vous soit par téléphone au 03.87.31.16.35 ou directement en ligne sur le site de la Mairie de Vigy-Hessange en cliquant sur l'onglet France Services.



03.87.31.16.35

Adresse : 4 place de l'église, 57640 VIGY
site internet : <https://mairie-vigy.fr/>
Courriel : mfs@mairie-vigy.fr

Pièces à fournir lors du Rendez-vous

Renouvellement

1 photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes

1 justificatif de domicile original à votre nom de moins d'un an
(Avis d'imposition, facture téléphone portable ou internet, redevance des ordures ménagères, facture d'eau, de gaz, d'électricité, attestation d'assurance habitation)

Pour les mineurs (présence du mineur obligatoire) :

- Justificatif de domicile original du responsable légal présent
- Photocopie pièce d'identité du responsable légal
- Jugement de garde alternée si besoin + pièce d'identité des deux parents et justificatif de domicile original des deux parents

Si carte d'identité périmée depuis plus de 5 ans et pas de passeport valide :

- acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois.
- Justificatif de nationalité française si vous vous trouvez dans une situation particulière (naissance à l'étranger de parents nés à l'étranger par exemple)

Documents supplémentaire si :

Première demande

Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois sauf si la commune est adhérente à la dématérialisation

Changement d'état civil

Acte de mariage intégral

Renouvellement pour vol ou perte

Récépissé du dépôt de plainte pour vol

Attestation de perte à faire en mairie lors du rendez-vous

Hébergement par un tiers

Attestation d'hébergement + photocopie carte d'identité de l'hébergeur

Garde alternée

Justificatif de domicile original de chaque parent

Photocopie des cartes d'identité de chacun



03.87.31.16.35

Adresse : 4 place de l'église, 57640 VIGY
site internet : <https://mairie-vigy.fr/>
Courriel : mfs@mairie-vigy.fr



ATELIERS NUMÉRIQUES

Inscription au 03.87.31.16.35

À LA MAIRIE DE VIGY

Acquérir
les bases

Sécurité
sur
Internet

Démarches
en ligne

SALLE SOCIO CULTURELLE
4 PLACE DE L'ÉGLISE
57640 VIGY

Gratuit

6 séances de 2 h

4 pers / atelier

Pour débutant

Matériel fourni

2 formateurs